



Villejuif



NON à la fusion des écoles maternelle et élémentaire Paul Vaillant Couturier

Tous au rassemblement vendredi 25 janvier à 17h devant la mairie de Villejuif

Le SNUDI-FO et le SNUipp-FSU de Villejuif invitent les collègues des écoles de la ville à signer la pétition, adoptée par l'assemblée commune parents enseignants du groupe scolaire Paul-Vaillant-Couturier, contre le projet de fusion des écoles maternelle et élémentaire PVC et à participer massivement au rassemblement vendredi 25 janvier à 17h devant la mairie de Villejuif :

« A l'attention de Monsieur le Maire de Villejuif et à Madame l'Inspectrice d'Académie,

Parents et enseignants de l'école Paul Vaillant Couturier, nous tenons à vous faire part de notre totale opposition au projet de fusion de nos deux écoles (maternelle et élémentaire) en un seul établissement.

*En effet, ce projet aboutirait à un seul directeur pour un **effectif global de 525 élèves et 21 classes dont une UPE2A** ; ce qui constituerait un précédent dans notre département.*

*Nous voulons garder deux écoles à taille humaine : **une école maternelle avec son directeur et une école élémentaire avec sa directrice.***

Nous voulons retrouver des décharges de direction adaptées (décharge totale en élémentaire et une demi-décharge en maternelle) permettant une gestion correcte de chaque école.

*Nous voulons qu'enfin les difficultés spécifiques au quartier – pourtant reconnues par tous – soient prises en compte par **une baisse réelle des effectifs dans les classes** (25 élèves par classe en maternelle et 23 élèves par classe en élémentaire). »*

Le SNUDI-FO et le SNUipp-FSU rappellent que la circulaire n°2003-104 du 3 juillet 2003 précise pourtant à propos des fusions d'écoles : « (...) La fusion de deux écoles comporte nécessairement la fermeture de l'une d'elles et, le cas échéant, une modification de l'implantation des classes issues de la fusion. Une décision de la commune concernée est nécessaire dans tous les cas. Toutefois, dans la mesure où la réunion de deux écoles implique la suppression d'un emploi de directeur, une telle décision ne peut être prise qu'en étroite concertation entre l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, et la municipalité. La fusion de deux écoles, et en particulier d'une école maternelle et d'une école élémentaire, ne doit pas conduire à créer un ensemble d'une taille trop élevée, notamment en zone d'éducation prioritaire, et ne doit pas avoir pour effet de remettre en cause la spécificité de l'école maternelle ».

Les choses sont claires : sans accord de la municipalité, la DASEN ne peut imposer la fusion des écoles maternelle et élémentaire PVC !

Le texte réglementaire indique que la fusion « *d'une école maternelle et celle d'une école élémentaire ne doit pas conduire à créer un ensemble d'une taille trop élevée* », or parmi les 615 écoles du département, il n'y a que 35 écoles primaires et, fort heureusement, aucune ne compte 21 classes. Enfin même si elles n'ont pas été classées en REP, les écoles Paul Vaillant Couturier ont été retenues dans l'enquête sur la grande pauvreté et ont le profil d'écoles REP difficiles que le texte invite à ne pas fusionner.

Dans notre ville comme dans tout le département, nous sommes tous concernés par ce projet de fusion inacceptable : dans le contexte des annonces du ministre concernant les directions d'école, la mise en place de ce projet de fusion pourrait être le point de départ à de nombreuses autres fusions forcées, suppressions d'écoles et disparition de postes de directeurs, accompagnant la mise en place d'un statut hiérarchique pour les directeurs d'écoles auquel nos organisations sont totalement opposées (1)

Le SNUDI-FO et le SNUipp-FSU de Villejuif invitent les collègues à se réunir dans les écoles, à établir leurs revendications et

à participer massivement au rassemblement le vendredi 25 janvier à 17h devant la mairie pour porter les signatures sur la pétition et exiger que la commune s'oppose à la fusion.

Le SNUDI-FO et le SNUipp-FSU de Villejuif demandent, avec les parents et les enseignants, le maintien des deux écoles, des deux directions et la satisfaction des revendications concernant les décharges et les effectifs par classe.

Villejuif le 19 janvier 2018

(1) Dans un communiqué commun « *pas de supérieur hiérarchique à l'école* » les organisations syndicales nationales SNUDI-FO ; SNUipp-FSU ; CGT ; SUD « *se prononcent contre tout statut de directeur-trice et tout statut d'établissements autonomes. Elles porteront leurs revendications pour une meilleure reconnaissance de la direction d'école, passant notamment par une augmentation des décharges de service, une amélioration financière, une aide administrative pour chaque directeur et directrice avec des emplois statutaires de la Fonction publique.* »